SAINT-LOUIS Agglomération
Terres d'avenir

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Le Président,
Place de l'Hôtel de Ville – CS 50199
68305 SAINT-LOUIS Cedex
Pays : France
Tel : 03.89.70.90.70
Fax : 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

Adresse du profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet de la consultation :

Intitulé :
Fourniture et livraison d'un véhicule porteur et d'équipements afférents pour le service de collecte des ordures ménagères

Procédure de passation :
Procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Type de marché : Marché de fournitures

Publication au JOUE : OUI

Caractéristiques principales du marché public :

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison d'un véhicule porteur et d'équipements afférents pour le service de collecte des ordures ménagères. Le détail des équipements est précisé dans chaque lot (BOM et lève conteneur automatique, bras de levage à potence coulissante et systèmes de bâchage, bennes amovibles).

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) propre à chaque lot.

Il s'agit d'un marché de fournitures.

Lieu(x) d'exécution : Centre Technique situé au 12, Rue du Rhône à VILLAGE-NEUF (68128)
Code NUTS : FRF12

Classification CPV :
Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
34 14 45 10 - 6	Véhicules pour ordures
34 14 45 11 - 3	Bennes à ordures
42 41 62 10 – 0	Dispositifs de levage de bennes

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'AMP : OUI

Informations sur les lots :

Marché divisé en lots : OUI
Le présent marché fait l'objet d'un découpage en cinq lots, de la façon suivante :

- Lot n°1 : Fourniture et livraison d'un véhicule porteur pour une application de collecte d'ordures ménagères
- Lot n°2 : Fourniture et montage d'une benne à ordures ménagères équipée d'un lève conteneur automatique double peigne haut
- Lot n°3 : Fourniture et montage d'un bras de levage à potence coulissante, équipé d'un système de bâchage rapide pour bennes amovibles
- Lot n°4 : Fourniture, adaptation et montage de trois systèmes de bâchage rapide pour bennes amovibles sur des véhicules équipés de bras de levage à potence coulissante
- Lot n°5 : Fourniture de bennes amovibles

Le présent marché ne fait pas l'objet d'un découpage en tranches.

Variantes :

Les variantes sont-elles autorisées : NON
Les variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont interdites.

Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la commande publique n'est prévue.

Options : OUI

Description de ces options :
- Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.

Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON

Durée du marché - délai d'exécution des prestations
Pour chaque lot, le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à notification de la décision d'admission sans réserve des prestations.

Le délai de livraison est celui proposé par le titulaire dans le cadre de son offre. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-FCS.

3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :

Cautionnement et garanties exigées :

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :
- Application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique ;
- Modalités de paiement : virement administratif ;
- Délai global de paiement : 30 jours ;
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Une avance est prévue dans les conditions du CCAP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Les candidats devront fournir les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

Capacité économique et financière :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de

l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacité technique :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
- La liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
  Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant, sauf la lettre de candidature (DC1 ou équivalent).

4. Procédure :

Type de procédure : ouverte

CRITERES D'ATTRIBUTION :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique	60 %
2	Prix	40 %

Date limite de réception des offres : Mardi 30 avril 2024 à 12h00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres

Lieu d'ouverture des offres : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.

5. Renseignements complémentaires :

Jugement des offres :

Les critères et sous-critères de jugement des offres sont précisés à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

Autres informations :
Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, et les modalités d'obtention de renseignements complémentaires se référer au règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Recours :
Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer :
-Un référé précontractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative.
Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer :
-Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative.
-Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et- Garonne ", no 358994.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Organe chargé des procédures de médiation :
Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
Préfecture de Meurthe-et-Moselle
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
http://meurthe-et-moselle.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Mercredi 27 mars 2024